

tenue par Madame SELLES, magistrate-désignée
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2300659	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	L'ASSOCIATION LEON PINS CSE ARVAL demande au tribunal le dégrèvement des taxes d'habitation mises à sa charge au titre des années 2019 à 2022 pour des bungalows dont elle est propriétaire à Léon.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION LEON PINS CSE ARVAL	CABINET D'AVOCAT ARNAUD SOTON (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
02)	DOSSIER N° 2401041	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	L'ASSOCIATION LEON PINS CSE ARVAL demande au tribunal de prononcer le dégrèvement de la taxe d'habitation (TH) mise à sa charge au titre de l'année 2023 pour des bungalows sis 2749 avenue de l'Océan / chemin de Peysanton à Léon	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION LEON PINS CSE ARVAL	CABINET D'AVOCAT ARNAUD SOTON (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
03)	DOSSIER N° 2300911	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	La SCI DES QUATRE CHEMINS demande au tribunal le dégrèvement de la taxe foncière à laquelle elle a été assujettie au titre des années 2021 et 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI DES QUATRE CHEMINS	Maître SEREE DE ROCH Ludovic (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2301257	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	La SARL MONTANUY conteste la mise en demeure de payer émise le 16 mars 2023 par le centre des finances publiques de Pau relative à la taxe foncière à laquelle elle a été assujétie au titre de l'année 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL MONTANUY	
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
05)	DOSSIER N° 2302340	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	Mme Liliane M. conteste la notification de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) n° 040033 émis le 2 août 2023 sur indu de taxe foncière (TF) 2020 d'un montant de 1 887 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M. Liliane	Madame M. Liliane
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES	
06)	DOSSIER N° 2303254	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	La SCA AGNEAU DE LAIT DES PYRENEES AXURIA (COOPERATIVE AGRICOLE AXURIA) demande au tribunal de prononcer la décharge des taxes foncières pour les années 2019 à 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCA AGNEAU DE LAIT DES PYRENEES AXURIA	M. Alain LASSERRE
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

07)	DOSSIER N° 2400479	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Philippe Raymond Marie M. et M. Bruno BLANC-F. demandent au tribunal de prononcer la décharge des taxes d'habitation mises à leur charge au titre des années 2022 et 2023 sur la résidence secondaire à Tournecoupe et Mauvezin	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Philippe Raymond Marie Monsieur R. Bruno Marie Jacques	Monsieur M. Philippe Raymond Marie Monsieur R. Bruno Marie Jacques
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
08)	DOSSIER N° 2401044	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	M. Thierry D. demande au tribunal de prononcer le dégrèvement de la taxe d'habitation (TH) mise à sa charge au titre de l'année 2023 pour un établissement de parahôtellerie sis 36 rue Saint-Jacques à Saint-Jean-de-Luz	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D. Thierry Alain	Monsieur D. Thierry Alain
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
09)	DOSSIER N° 2400398	RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES
Titre de l'affaire	RENOI TA NANTES - M. et Mme Adrien P. demandent au tribunal de prononcer la décharge de la taxe d'habitation (TH) mise à leur charge au titre des années 2022 et 2023 pour un ensemble immobilier situé rue Henri IV à Cazaubon (Gers)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P. Pauline	Madame P. Pauline
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 00

10)

DOSSIER N° 2400664

RAPPORTEURE: Madame Magali SELLES

Titre de l'affaire M. Alain B. demande au tribunal de prononcer la décharge de la taxe d'habitation (TH) mise à sa charge au titre de 2023

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur B. Alain

Monsieur B. Alain

Défendeur

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Arrêté le 12/06/2025

Le président du tribunal